

Autorisations

Mesures médico chirurgicales <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte que le responsable prenne, si nécessaire, toutes mesures médicochirurgicales rendues nécessaire par mon état de santé pendant les activités sous la responsabilité des Scouts et Guides de France. Tout sera mis en œuvre pour que la personne à prévenir en cas d'urgence soit informée immédiatement en cas d'accident.
Utilisation d'image interne <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte que mon image soit captée au cours des activités et partagée aux autres participants au sein de l'association.
Utilisation d'image externe <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte que mon image captée au cours des activités soit partagée pour la promotion du scoutisme à l'extérieur de l'association via des publications en ligne ou sur papier.
Assurance responsabilité civile <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'ai une assurance responsabilité civile.
Newsletter de l'association <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte de recevoir la newsletter interne de l'association "l'Echo du Mouvement"
Newsletter Partenaires <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte de recevoir des informations des partenaires de l'association (OMMS, AMGE, Scoutik, Boutique...)

Personne à prévenir en cas d'urgence (* Obligatoire pour les mineurs)

Nom	
Prénom	
Téléphone	

OUI, les informations de ce bulletin sont exactes

Je n'ai pas fait l'objet d'une condamnation et/ou d'une mesure administrative d'interdiction d'encadrer des mineurs.

Fait à * :

Le * : _____

Signature de l'adhérent *

Pièce comptable - Bulletin à conserver 10 ans



Bulletin d'adhésion

Responsable et Membre associé

Saison 2024 - 2025



Les informations de ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les Scouts et Guides de France. Ce fichier sert à la gestion des activités des adhérents et la transmission d'informations liées à l'adhésion.

Vous pouvez consulter notre politique de protection des données à caractère personnel sur nos sites <https://www.sgdf.fr> et <https://intranet.sgdf.fr>.

Adhérent et inscription (* : informations obligatoires)

Civilité *	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> † Père <input type="checkbox"/> † Sœur <input type="checkbox"/> † Frère		
Nom d'usage *			
Nom de naissance *			
Prénom état civil *			
Prénom d'usage			
Date de naissance *		Pays de naissance *	
Code postal de naissance *		Ville de naissance *	
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone domicile			
Téléphone portable *			
Téléphone professionnel			
Courriel personnel *	Utilisé pour la connexion à l'intranet SGDF ou l'envoi de mails personnels <i>Unique : ne doit pas être utilisé sur la fiche d'un autre adhérent</i>		
Courriel dédié SGDF	Utilisé pour l'envoi de mails génériques ou liés à la mission Peut être commun avec d'autres adhérents		

Nom de la structure			
Fonction			
Date de fin de mandat		Fonction secondaire Compagnon	<input type="checkbox"/> Oui
<i>A remplir par le/la secrétaire :</i>			
N° Adhérent		Code structure	

Cotisation et participation aux frais

AG 2024 : Révision de la grille de cotisation

La révision de la grille de cotisation votée à l'Assemblée Générale 2024 a permis la création d'une tranche « responsables et membres associés tarifs réduits », permettant aux bénévoles qui peuvent être en situation de précarité d'adhérer à un tarif à 10 € (étudiants, étudiantes, apprentis, demandeurs d'emploi...)

Cette volonté d'accueillir plus se traduit également par la création d'une cotisation plancher à 10 € pour les familles avec des revenus faibles, et la diminution de la cotisation pour les « scouts et guides ultra-marins » de 1 € (de 11€ à 10€).

Cette volonté assumée de diminuer le montant de la cotisation pour les responsables qui pourraient être en difficulté et pour les familles à plus faibles revenus, se traduit pour la création d'un « tranche 5 » à 160 € permettant de financer cette solidarité et de moduler les tarifs plus finement en fonction des revenus de chaque famille.

Selon le règlement intérieur de l'association (article 9) il est rappelé que **la cotisation doit être payée par l'adhérent**, et qu'elle ne peut pas être prise en charge par sa structure.

<p><i>Vous recevez un reçu fiscal pour votre cotisation. Si vous payez l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% du montant versé (Code général des impôts, article 200).</i></p> <p>Les reçus fiscaux sont envoyés par courrier électronique, à l'adresse du payeur.</p>			
	Cotisation	Montant (a) *	
Tarif de base – Cotisation responsable		€	
	<input type="checkbox"/> 24 €		
Ou : Tranches à partir de l'avis d'imposition : Revenu fiscal de référence / nombre de parts fiscales	De 11295 à 17130 €		<input type="checkbox"/> 71 €
	De 17131 à 22965 €		<input type="checkbox"/> 109 €
	De 22966 à 28797 €		<input type="checkbox"/> 146 €
	> 28798 €	<input type="checkbox"/> 160 €	
Ou : Cotisation réduite		<input type="checkbox"/> 10 €	
Participation aux activités (b) <i>Coût des activités et du fonctionnement de la structure. Cette participation ne donne pas droit à un reçu fiscal.</i>			
A préciser :		Montant (b) €	
Je fais également un don (c) <i>Je soutiens ma structure Scouts et Guides de France en faisant un don du montant de mon choix. Il donne droit à un reçu fiscal.</i>		Montant (c) €	
TOTAL (a) + (b) + (c)		€	
Je règle par <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèque Vacances <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Paiement en ligne			
Référence du règlement - à remplir par le trésorier			
Nom figurant sur le moyen de paiement			